34me Année — N° 12,105 — 5 Centimes — Ce Journal ne peut être crié — 5 Centimes — Mardi 29 Septembre 1914

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Administration, Impressions et Annonces, TEL. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR - JORDAN
Téléphone : 14.80
Secrétaire Général : TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES
AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boul^d de Strasbourg.
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et légales

ABONNEMENTS	Trois Mois	Six Mois	Un An
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements	6 Fr.	11 50	22 »
Union Postale	10 »	20 Fr.	40 »

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

A NOS LECTEURS

La guerre a, pendant plusieurs semaines, désorganisé notre service d'informations, comme celui de tous les journaux. Il semblait cependant que les journaux de Paris fussent plus favorisés et c'est ce qui explique la vogue dont ils ont joui.

Aucun effort ne nous a coûté pour essayer de remédier à la situation et nous avons fini par obtenir satisfaction, du moins dans une large mesure. Nos lecteurs ont remarqué que depuis plusieurs jours déjà nous recommençons à recevoir les nouvelles de la nuit qui nous permettent de les tenir exactement au courant des événements, sous la seule réserve de la censure officielle devant laquelle toute la presse s'incline avec une résignation patriotique.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur le fait que notre journal, qui s'imprime après trois heures du matin, est nécessairement mieux informé que les éditions de province des journaux de Paris qui, pour être mises en vente au Havre dans la matinée, doivent être tirées la veille dans l'après-midi.

A PROPOS DE PÉRONNE

Rien de nouveau, nous dit le communiqué de 18 heures 45 ; nous pouvons donc nous arrêter un moment à méditer sur un des épisodes les plus tragiques de la grande bataille, le bombardement de Péronne.

Un communiqué récent nous avait simplement appris que nos troupes, dans leur mouvement en avant à l'Ouest de l'Oise, avaient réoccupé Péronne ; les dépêches et informations que nous publions d'autre part montrent qu'avant cette occupation Péronne avait été prise et reprise et, entre temps, bombardée deux fois, par les Allemands d'abord, par nous-mêmes ensuite.

« A l'issue du duel d'artillerie, nous avons cédé et laissé entrer les Allemands à Péronne ; soudain, ayant démasqué nos batteries, nous avons enseveli des milliers d'ennemis sous ses décombres, pendant que le reste s'enfuyait précipitamment... ». Ainsi, s'exprime Havas. Pauvre et glorieuse Péronne ! Ses malheurs et son héroïsme de 1871 lui avaient valu d'être décorée naguère de la croix de la Légion-d'Honneur ; c'est sans doute parce qu'honneur oblige qu'un sacrifice plus grand encore lui a été demandé cette fois.

Nous n'avons plus de croix à lui offrir ; mais il faut du moins que nous lui offrions l'ardente sympathie de nos cœurs bouleversés par son destin tragique. Si nous voulons être dignes de notre qualité de citoyens du pays de France, si nous voulons vraiment participer à la vie de la patrie, il nous faut désormais avoir un cœur vaste et sensible à tout ce qui se passe au loin comme auprès.

Nous avons le privilège, au Havre, de ne pas souffrir personnellement des horreurs de la guerre ; mais nous devons d'autant plus prendre part aux épreuves de nos voisins et de nos compatriotes du Nord et de l'Est ; de là partent des clameurs qui nous ôtent et nous ôteront toute joie de vivre jusqu'aux jours des solennelles réparations !

Le sort de Péronne évoque devant nos yeux le sort de toute la région qui a été envahie : nous songeons à toutes ces ruines entassées, à tous ces legs d'un passé cher ou glorieux détruits, à toutes ces familles dispersées, à tous ces bonheurs à jamais brisés...

La seule consolation de toutes ces victimes, c'est que leur malheur soit la rançon de la victoire ; c'est bien aussi comme cela que nous l'entendons, mais, en plus, le spectacle poignant auquel nous assistons, nous inculque à tous, Français, cette volonté farouche qu'il ne faut pas que cela puisse recommencer, et qu'il s'agit d'écraser définitivement l'aigle prussien pour épargner à jamais sa souillure à nos belles, riches et désormais doublement chères provinces de Lorraine, de Champagne, de Picardie et d'Ile-de-France.

CASPAR-JORDAN.

Communiqués du Gouvernement

LA SITUATION

28 Septembre, reçu à 18 h. 15.

Rien de nouveau dans la situation générale. Le calme est relatif sur une partie du front. Toutefois, sur certains points, notamment entre l'Aisne et l'Argonne, l'ennemi a tenté de nouvelles et violentes attaques qui ont été repoussées.

29 Septembre, reçu à 2 heures

A L'AILE GAUCHE

Les renseignements sur la situation sont favorables.

AU CENTRE

Les troupes françaises ont supporté avec succès de nouvelles et très violentes attaques.

Nous avons progressé sur les Hauts-de-Meuse.

EN WOEVRE

Le brouillard a suspendu en fait les opérations.

A L'AILE DROITE

En Lorraine et dans les Vosges, la situation est sans changement.

Dépêches Havas

L'Allemagne reconnaît son échec

Rome, 28 septembre.

L'Allemagne commence à reconnaître que la situation de l'armée du général Von Kluck est difficile.

Le critique militaire de la *Gazette de Voss* écrivait hier que le réseau ferré offre à l'ennemi actif la possibilité de donner, par de rapides mouvements de troupes, un caractère fébrile et offensif à ses opérations.

Les Français ont profité de cette possibilité et du fait que les voies ferrées conduisant de Paris vers le Nord sont extrêmement développées. Grâce à ce réseau ferré, ils ont porté des forces considérables sur la ligne de retraite de la droite allemande.

On ne peut pas parler d'enveloppement car les tentatives furent éventées. Cependant la droite allemande doit se replier pour l'éviter.

L'Effort allemand contre Verdun

Rome, 28 septembre

Un télégramme de Bâle au *Secolo* donne, d'après les récits d'émigrés italiens venus de Metz, le récit suivant des attaques de Verdun, récit que nous publions sous les plus expresses réserves :

Contre la formidable forteresse ont été expédiées sans discontinuer des pièces d'artillerie lourde. Toute la plaine de l'est de Verdun est couverte de cadavres. Il y a plus de 5,000 morts qui attendent la sépulture. Les Allemands ne laissent aucune trêve à la garnison par leurs assauts répétés. Le nombre des blessés est considérable ; la majeure partie reste sans secours, par suite du feu infernal que ne cessent de faire les combattants.

Devant la petite zone Etain-Pienne-Bologny sont concentrées de grosses forces allemandes. A Affrènes, se trouvent des Autrichiens, probablement ceux qui, dans les premières semaines de la campagne, étaient en Alsace. L'effroyable duel est, pour le moment, presque exclusivement un duel d'artillerie. Un assaut général serait imminent.

D'autre part, on croit que l'effort allemand paraît destiné à l'insuccès, les trente-deux forts qui constituent la place forte ayant un armement très puissant et très moderne. Les Allemands auraient eu sous Verdun 10,000 morts et 15,000 blessés.

Les Prisonniers

Paris, 28 septembre.

En France et en Allemagne, on dresse actuellement la liste complète des prisonniers de guerre et des blessés hospitalisés. Le ministère français des affaires étrangères fera remettre sans délai, à mesure qu'ils lui parviendront, tous les états nominatifs aux dépôts de corps de troupe, et ceux-ci aviseront d'office les familles intéressées.

La Reprise de Péronne

Paris, 28 septembre.

On apprend qu'un détachement de dragons a occupé Péronne le 15, mais que le 23, les Allemands ayant recommencé le bombardement, l'artillerie française a répondu et qu'un formidable duel a eu lieu pendant toute la journée et une partie de la nuit du 24.

A l'issue de ce duel, nous avons cédé et laissé entrer les Allemands à Péronne.

Soudain, ayant démasqué nos batteries, nous avons enseveli des milliers d'ennemis sous les décombres, pendant que le reste s'enfuyait précipitamment de la ville, que nous avons réoccupée immédiatement.

(On lira d'autre part un récit du passage des allemands dans la vaillante cité).

Les Pertes allemandes

Bordeaux, 28 septembre.

Il résulte de renseignements provenus du front que les Allemands sont sérieusement éprouvés. La garde a subi notamment des pertes considérables.

Suivant les déclarations de prisonniers allemands des compagnies de la garde seraient réduites à une centaine d'hommes et seraient commandées par des officiers nouvellement promus, tous les autres ayant été tués ou blessés.

Copenhague, 28 septembre.

Le total de la 34e liste officielle allemande s'élève à 9,921 tués, blessés ou manquants, dont 89 officiers tués.

Suicide d'un Commandant allemand

Genève, 27 septembre.

On annonce que le commandant allemand de Mulhouse s'est suicidé de désespoir de n'avoir franchi les Vosges.

La veille il avait télégraphié à son état-major pour lui demander de venir lui-même constater les difficultés avec lesquelles il se débattait vainement.

LA GUERRE

Sommaire des principaux faits relatifs à la guerre, dont les détails se trouvent dans les Communiqués officiels et les dépêches Havas.

DE LA SOMME A LA MOSELLE

28 Septembre. — A notre aile gauche, la situation est favorable.

Au centre, nos troupes ont supporté avec succès de nouvelles et très violentes attaques. Nous progressons sur les Hauts-de-Meuse.

A notre aile droite (Lorraine et Vosges), situation sans changement.

— Des renseignements parvenus à Bordeaux font connaître que les armées allemandes ont subi des pertes considérables. La Garde a été particulièrement éprouvée.

EN AUTRICHE-HONGRIE

28 Septembre. — Les troupes russes ont occupé presque entièrement la Galicie. Les Autrichiens fuient précipitamment à travers les cols des Carpathes.

— Les Serbes, avançant en Bosnie, ont occupé Romania, près de Sarajevo.

Prisonniers de marque

Boulogne-sur-Mer, 27 septembre.

On a amené ici un général de division allemande et son état-major au complet qui ont été faits prisonniers au cours d'un de ces derniers combats.

Un petit Volontaire

Tarbes, 28 septembre.

Un convoi de blessés débarquait l'autre jour à Tarbes. Les personnes présentes ne furent pas peu étonnées de voir descendre d'un compartiment un jeune garçon de seize ans, blessé à la main.

Soigné à l'infirmerie de la gare, il raconta ce qui suit :

« Je me nomme Guilhal Henri, électricien, originaire de La Roche-sur-Yon, où j'habite, 5, rue des Trois-Piliers.

» J'ai suivi, à la guerre, mon patron, M. Pothier, sergent. Nourri par le régiment, après maintes étapes, j'ai assisté aux combats de la Marne, où j'ai fait le coup de feu avec le fusil d'un soldat tué. Puis, j'ai eu un sac ; mais il était trop lourd : j'ai cané.

» De plus, une balle m'a éraflé la main.

» On m'a mis dans un train de blessés, et me voilà. »

On va ramener à La Roche-sur-Yon ce brave petit volontaire.

Conseils Généraux

Le Mans, 28 septembre.

La session du Conseil général s'est ouverte. M. Caillaux était absent par suite de la mobilisation. Il fut néanmoins réélu président par acclamations.

Le Conseil a adopté une motion exprimant ses vœux ardents pour le succès des armées françaises et alliées et assurant le gouvernement de son absolue confiance dans l'œuvre d'organisation qu'il poursuit avec une fermeté inébranlable.

Les Français et les Anglais occupent le Cameroun allemand

Bordeaux, 28 septembre.

L'expédition franco-anglaise, escortée par des navires de guerre de ces deux nations, notamment par les croiseurs anglais *Cumberland* et le français *Bruix*, est débarquée au Cameroun, dont la capitale Duala s'est rendue sans conditions.

Les prétendus témoins de bonne foi à la solde de l'Allemagne

Berne, 28 septembre

A propos d'Hermann Consten, récemment expulsé de Suisse et sur le témoignage de qui les Allemands se basaient pour innocenter leurs atrocités, on dit savoir qu'on a reçu à la fin du mois d'août de l'International Kriegsnachrichten de Bâle une circulaire signée Herman Cousten proposant de donner gratuitement des renseignements militaires.

Quoi qu'aucune réponse n'ait été faite à cette circulaire, il parvint journellement des indications plus fantaisistes et plus tendancieuses les unes que les autres.

Sur Mer

Santos, 24 septembre.

Le steamer anglais *Indian-Prince* a été coulé par le croiseur allemand *Kronprinz-Wilhelm*. Le capitaine et 15 hommes de l'équipage sont arrivés ici à bord du steamer allemand *Prussia*. Le reste de l'équipage de l'*Indian-Prince* est à bord du steamer allemand *Ebernburg*.

Falmouth, 25 septembre.

La goélette allemande *Helgoland*, venant de Rio-Grande avec un chargement de cuirs, a été capturée et amenée à Falmouth par un navire de guerre anglais.

En Hollande Orientale

La Haye, 27 septembre.

Un décret royal proclame l'état de siège dans 45 nouvelles communes. Le gouvernement fait connaître la mise en état de siège de la frontière Orientale pour faciliter la répression de la contrebande.

Le Kaiser en Prusse Orientale

Londres, 28 septembre.

On mande de Petrograd, au *Times*, que le kaiser est arrivé en Prusse Orientale.

Les forces allemandes contre les Russes

Londres, 28 septembre.

Le *Times* apprend de Petrograd que vingt-deux corps d'armée allemands seraient à la frontière de la Prusse orientale.

Un Prochain Combat à Cracovie

Petrograd, 28 septembre.

Les journaux polonais, prévoyant un grand combat près de Cracovie, expriment l'espoir que la Russie, combattant pour l'humanité, saura ménager les monuments historiques polonais.

La Retraite allemande vers Sulwalki

Petrograd, 28 septembre.

La retraite des troupes allemandes s'effectue dans la direction du gouvernement de Sulwalki.

Les Quêtes en Russie

Petrograd, 28 septembre.

Des quêtes de linge furent organisées en Russie. 39,888 chemises, 4,250 draps et quantité d'autres objets furent recueillis dans la première semaine.

La Coopération de la Russie

Petrograd, 26 septembre.

Le *Messager de l'Armée* publie l'information suivante :

« Nos troupes progressent irrésistiblement et balaient tous les obstacles de l'ennemi, dont le plus sérieux est Przesmyl avec ses ouvrages fortifiés nouvellement érigés.

» Deux chemins de fer importants relient cette forteresse au centre du pays à savoir : la ligne de Przesmyl à Cracovie, et celle de Przesmyl à Lisko. Les Autrichiens ont fait des efforts inouïs pour nous empêcher d'obtenir la possession de ces lignes ; mais en pure perte car toutes nos attaques faites dans ce but ont été couronnées de succès éclatants.

» La ligne du Nord de Przesmyl à Cracovie est entre nos mains ; seule la voie ferrée de Przesmyl à Lisko relie maintenant la place forte avec le pays. »

Dans un article intitulé : « De la Seine au Niemen », le *Messager de l'Armée* écrit :

« Notre entrée en Prusse ne fut qu'une démonstration qui nous coûta aussi cher qu'à nos ennemis. Grâce à elle, nous avons attiré les forces allemandes qui autrement auraient peut-être déblayé la voie « pour le dîner du kaiser à Paris »

« Avec ses rangs décimés, l'armée allemande est obligée de tout recommencer. Entre les rives du Rhin et le Niemen sera creusé le tombeau du militarisme germanique, et cela inaugurera une nouvelle page de l'histoire du peuple allemand. »

L'Ennemi est chassé de la Galicie

Petrograd, 28 septembre.

Le *Messager de l'Armée* annonce que les Russes ont purgé presque complètement la Galicie des forces ennemies qui se sont enfoncées dans les cols de Karpathes.

Le journal constate la décomposition progressive de l'armée autrichienne dont l'abattement sape à tel point la discipline que les officiers sont impuissants à maintenir dans l'obéissance les soldats démoralisés.

Des témoins du combat de Jaroslaw rapportent que deux corps d'armée allemands y ont participé avec acharnement. La bataille est sans exemple. Les Russes ont dû prendre presque toutes les tranchées à la baïonnette.

Les Allemands ont fusillé à Kalich 48 habitants qu'ils avaient employés à la pose de fougasses, sous prétexte que ces personnes auraient pu révéler aux Russes les secrets des fortifications de la ville.

Les Récoltes en Russie

Petrograd, 28 septembre.

Le ministère de l'intérieur publie les chiffres de la récolte de 1914 qui représentent plus de 400 millions de pouds.

Les Autrichiens emploient des Balles explosives

Nich, 28 septembre.

Suivant tous les rapports de tous les généraux serbes, les Autrichiens emploient sur tout le front, des balles explosives. Tous les soldats en possèdent dans la proportion de 20 0/0.

Les Raids des Zeppelins

Londres, 28 septembre.

Un dirigeable que l'on suppose être un Zeppelin a survolé Ostende jeudi et a jeté quatre bombes, l'une est tombée dans le Bois de Boulogne, la seconde dans la mer, la troisième sur le marché au poisson, et la quatrième sur la station de chemin de fer, près du dépôt des sleeping-cars.

Cette dernière bombe a fait un trou entre deux rails qu'elle a endommagés et projetés à une distance de 250 mètres.

La bombe qui est tombée sur le marché était enveloppée dans une couverture grise qui est demeurée attachée à des fils télégraphiques.

Les dégâts ont été, en somme, peu importants.

La dernière bombe est tombée à 11 h. 20 du soir. Le dirigeable repartit dans la direction d'où il était venu. Il passait au-dessus de Thielt à 11 h. 40, et de Courtrai à 11 h. 55.

D'autre part, le steamer belge *Léopold-II*, arrivé à Folkestone, venant d'Ostende, a pu échapper à un Zeppelin qui a laissé tomber une bombe.

Le Prince d'Albanie

Rome, 28 septembre.

On mande de Durazzo, que le Sénat albanais a proclamé prince d'Albanie Durdhan-Eddine, fils de l'ex-sultan Abdul-Hamid.

Comment il leur faudra demander la paix

New-York, 25 septembre.

Dans les milieux financiers de Wall Street, on a acquis la conviction que l'Angleterre est résolue à ne pas accepter actuellement de conversations sur des propositions de paix, surtout si elles sont présentées d'une façon aussi imprécise et aussi indirecte que celles formulées par le comte Bernstorff, il y a une dizaine de jours. On sait d'autre part, à Washington que, si le gouvernement allemand veut la paix, il devra en informer ou faire informer les trois alliés à la fois. Tant qu'il n'en sera pas ainsi, nul ne pourra prétendre que les alliés aient rejeté des offres ou des ouvertures de paix. D'autres avances faites en sous-main ne seront jamais considérées que comme ayant pour objet de semer la mésintelligence entre les alliés.

Les Communiqués de l'état-major Allemand

Amsterdam, 28 septembre.

On mande de Berlin, que selon le rapport du grand-quartier général, à la date du 27 au soir, la situation sur tous les champs de bataille était sans changement.

Un Fils du Kaiser malade

Londres, 28 septembre.

Une dépêche de Berlin, via Amsterdam, apprend que le prince Oscar, cinquième fils du kaiser, a dû regagner Latz, souffrant d'une faiblesse du cœur à la suite de la campagne.

Les Nouvelles de la Retraite allemande à Berlin

La Haye, 28 septembre.

Des voyageurs ayant quitté Berlin le 24, assurent que la retraite allemande commence à être connue à Berlin.

La capitale commence à se rendre compte des difficultés au milieu desquelles les armées se démènent.

Bien qu'impitoyablement réprimées, des protestations se manifestent.

D'autres voyageurs venant de Hambourg, annoncent qu'une certaine effervescence règne parmi la population du port.

La Situation Commerciale en Autriche

Munich, 28 septembre.

Les affaires sont complètement paralysées et l'inquiétude du lendemain commence à se faire sentir.

La Coopération Financière

Londres, 28 septembre.

Au cours d'un meeting, Lloyd George a annoncé qu'il était allé trouver divers banquiers leur demandant de souscrire un prêt de 250 millions sans intérêt en vue de permettre à la Belgique d'acheter des armes et des munitions.

Il lui a été immédiatement offert *un milliard*, sans aucun intérêt.

L'Italie et l'Autriche

Rome, 27 septembre.

Sous toutes réserves, le *Giornale d'Italia* reproduit le bruit suivant lequel l'enrôlement des volontaires italiens se ferait à Ancône pour combattre dans la région garibaldienne.

Ces troupes ne seraient pas destinées à servir en France mais à tenter un coup de main en Dalmatie, ce qui pourrait faire naître un *casus belli* entre l'Autriche et l'Italie.

L'Action serbe

Nich, 28 septembre.

La situation reste sans changement sur la Drina.

Immobilisés par les Serbes, les Autrichiens redoublent d'efforts sur la Save et le Danube pour traverser au nord.

D'autre part, les Serbes avançant en Bosnie, ont occupé Romania, près de Sarajevo.

Héroïques Combats

A PÉRONNE

C'est le 26 août que les Allemands entrèrent pour la première fois à Péronne, malgré l'héroïque défense des nôtres. Une partie de la population était partie. Le 27, un colonel d'état-major du nom de Von Gotberg, alla droit à l'Hôtel de Ville et, dans le bureau du maire, s'installa en maître.

— Le maire ? absent !... Son adjoint ? parti !... Qui le remplace ?

— Un conseiller municipal, M. Liné.

— Allez le chercher !

M. Liné est menuisier. Il accourut.

— Vous allez, dans une heure, me présenter une commission formée par vous-même, avec les principaux notables, déclara l'officier prussien. Si cette commission ne m'est pas présentée à l'heure dite, vous serez fusillé.

Une heure après, la commission était réunie. Elle avait pour président M. Liné et pour secrétaire le doyen de la commune, M. l'archiprêtre Caron.

— Je frappe la ville d'une contribution de guerre de trois cent mille francs. Il me la faut demain matin, dit sèchement l'Allemand.

— Nous ne la verserons certainement pas, dit courageusement M. Liné. La caisse municipale a été transférée à Rouen, la recette des finances a été déménagée hier, la population riche est partie. Mais nous pourrions peut-être fournir à vos troupes des contributions en nature, si vous nous laissez le temps de les trouver.

— Il me faut 3 000 francs en or, ce soir même. Et vous me fournirez 400.000 francs de marchandises : pain, vin, viande de boucherie, principalement de mouton et de porc, tout le tabac disponible... Je vous donnerai ce soir même une liste de ce que nous exigeons. Si vous avez menti, je le saurai et « je vous ferai crever la peau », à vous, le curé, et à vous, le président ; quels sont les notables du pays ?

Bon gré, mal gré, il fallut livrer une dizaine de noms.

— Vous allez m'amener comme otages responsables MM. Lainé, Greisch, Dinot, Tabary et Drapier. Vous, le curé, formerez le sixième. Vous serez internés à la mairie. Votre vie répond de notre sécurité ; à la première démonstration hostile, vous serez mis à mort. Voilà. Allez, le président !

Le lendemain, 28 août, sous le prétexte que « les réquisitions ne marchaient pas », von Gotberg, à ses troupes reposées accorda « deux heures de franc pillage des maisons abandonnées ». Ce ne fut pas long.

Le lendemain, devant les protestations indignées des notables, von Gotberg mit le holà parmi ses troupes.

Le 12 septembre, on leur fit déménager tout ce qu'ils avaient entassé au château de Péronne... Et le 15 au matin, les 2,000 hommes qui occupaient la ville, cavaliers et fantassins, se formèrent en colonne et filèrent vers le Nord. Ils étaient inquiets et furieux.

— Pas fini, dit le colonel, en montant à cheval. nous reviendrons bientôt...

Ils prirent à vive allure la route de Cambrai.

Et le même jour, à trois heures, un cycliste militaire arrivait aux portes de la ville...

— Les Prussos ? où sont-ils ?

— Partis ! La ville est libre... Est-ce que vous revenez ?

— J'écoute, dit le pedard en sautant à bas de sa machine... les dragons arrivent. Où qu'c'est qu'y sont les Boches ?

— Sur la route de Cambrai !

— J'vas voir ça...A la r'voyure, mes vieilles... Si des fois vous aviez un quignon de pain, un bout de « gruère » et un coup à boire...

Ah ! comme on s'empressa... On riait en le servant, on riait en le regardant manger et boire, et tout à coup, excédés de douleur et d'espérance, de colère et de joie, tous ceux qui étaient là se prirent à sangloter parce qu'au loin on entendait le rapide galop des soldats du droit et de la liberté...

« Les dragons ! voilà les dragons français ! »

Ils croyaient leurs épreuves terminées...

Sept jours durant, la ville se sentit renaître.

Mais le 23 septembre, le canon recommença à se faire entendre sur les lignes prussiennes. A Aizecourt-le-Haut, à Trincourt-Boucly, à Roizel, à Athis, ils avaient réinstallé leurs affreux mortiers... A l'Ouest, vers Douingt, Mesnil-Bruntel et Rocogne, tonnaient nos pièces... Ce fut un duel formidable, terrible, une bataille acharnée de dogues furieux, aboyant à la mort et au carnage... De neuf heures du matin à minuit, les obus pleuvaient comme grêle en mars. Enfin, le 24 au soir, nous cédâmes le terrain, nous laissâmes les Allemands rentrer dans Péronne, puis, démasquant soudainement nos batteries, nous en ensevelîmes des milliers et des milliers.

LE HAVRE

« POUR NOS SOLDATS »

Comme suite à la lettre que nous avons publiée hier, le Comité nous charge d'annoncer qu'il s'est procuré de la laine et qu'il la tient à la disposition des personnes de bonne volonté désireuses de tricoter de bonnes chaussettes pour nos soldats.

Celles qui ne peuvent fournir un travail complètement gratuit recevront une légère rémunération par paire de chaussettes. Le travail se fera à domicile.

Nous ne doutons pas que cet appel soit entendu de toutes les femmes de cœur, dans toutes les classes de la société. Pour atteindre le but poursuivi il faut faire vite et en grande quantité.

Mme Benoist, présidente du Comité, fera la première distribution de laine aujourd'hui, de 10 heures à midi et de 2 heures à 5 heures, à la Sous-Préfecture.

3e LISTE

Dons en Argent

Société Anonyme des Entrepôts Dubuffet.....F.	250 —
A. Willmann, 4, rue Anfray	50 —
M. et Mme Bret, 19, boulevard de Strasbourg	50 —
M. Michel Schmidt, entrepreneur de travaux publics, 183, boulevard de Strasbourg	40 —
Mme Gomont	20 —
Mme Charles Goëz	20 —
Syndicat des Ouvriers Jardiniers	25 —
M. Schuster	10 —
M. Bizzo	10 —
Mme Avenel	10 —
Mlle Louise Duboc, 131, rue de Paris	10 —
Anonyme, 9, rue J.-B.-Eyriès	10 —
Georges Leprout, carrossier	25 —
Mme Vignal	6 40
H. S. G.	6 —
M. Denis Guillot, avocat	50 —
M. H. Du Pasquier	100 —
M. Ladoire, Sanvic	10 —
M. Marcel Pons	5 —
M. A. Petit	15 —
M. E. Destruel	10 —
M. René Randolet	10 —
Anonyme	6 40
Mme Derrien, 32, rue des Remparts	7 —
Albert Herrenschmidt	10 —
Souvenir Ch.	20 —
Une Famille beauceronne	20 —
Delcour, 29, rue Casimir-Périer	6 50
A. Roche, 3, rue Edouard Corbière	10 —
M. Grimm, directeur d'école à Saint-Romain	10 —
M. Serrurier, adjoint au maire	20 —
M. Carbonnier, 2, place Gambetta, Sanvic	25 —
M. H. Lefebvre, Sanvic	10 —
Mme Paturel, 2, quai Lamblardie	2 50
M. Ribard	20 —
M. Esbran, ingénieur, rue J.-Ancel	20 —
M. Hauguel boulevard de Strasbourg	10 —
M. Frédéric Perquer, 42, rue Félix-Faure	200 —
M. Guérard, huissier, 9, rue du Champ-de-Foire	20 —
Anonyme, rue J.-B. Eyriès	10 —
Louwich, 9, place des Halles	50 —
M. Chalot, 17, place de l'Hôtel-de-Ville	10 —
Mme Salaun, 102, rue Casimir-Delavigne	10 —
M. Georges Duboscq, 18, rue Jules-Lecesne	100 —
M. Albert Duboscq, 18, rue Jules-Lecesne	100 —
M. D. Cornet, 74, quai d'Orléans	10 —
M. et Mme André Hofgaard, 22, rue du Champ-de-Foire	5 —
M. Henry Caillard	
Mlle France Caillard, 29, rue de Saint-Quentin	50 —
M. A. Alleaume, courtier, rue Fontenelle	15 —
M. H. Hauville, capitaine au long-cours	30 —
Mlle Lucie Gosselin, 2, rue du Bocage-de-Bléville	50 —
L. Gosselin	5 —
Anonyme	2 —
M. Thuret, 208, rue de Normandie	20 —
Dr Bellet, 1, route Nationale, Graville	20 —
R. Leplay, 71, rue de Phalsbourg	20 —
Les premiers chauffeurs, graisseurs et soutiers de *La-Lorraine*	112 25
M. Canus, Bar Automatique	50 —
Mme veuve Geffray, 46, rue Trigauville	20 —
Mlle Geffray, 46, rue Trigauville	20 —
Mme Henri Général	100 —
MM. Rousselin et Noquet, 22, rue de la Bourse	50 —
M. Paul Lamy, 127, boulevard de Strasbourg	20 —
Emile Lejard, 20, rue Jacques-Louer	10 —
M. Bazera, pharmacien, 16, rue Casimir-Delavigne	10 —
M. Berson, professeur du Lycée	20 —
M. Pinel, 16, passage Lecroisey	20 —
M. Roche, 22, rue Ferrère	1 —
M. de la Serna, consul de la République Argentine	50 —
Mlle Louer, rue Saint-Roch	100 —
M. Debreuille, conseiller général, Graville	25 —
Mme Zurbach, 20, rue Racine	5 —
M. T.	12 —
M. Pezeril	100 —
M. Fleury, rue Casimir-Delavigne, 87	10 —
M. Larousse, 18, rue de la Mailleraye	5 —
Mme Cayeux, 38, rue Clement-Maréchal	5 —
M. E.-E. Luthy, 130, boulevard de Strasbourg	25 —
Total de la 3e liste.....Fr.	2.451 05
Listes précédentes	5.340 50
Total général.....Fr.	7.791 55

On nous apporte au dernier moment un complément de cette 3e liste s'élevant à 1,183 fr. 40 et renfermant de nombreux dons en nature ; nous le publie ons demain.

Le total des dons reçus au bout de la troisième journée est donc de 8,974 fr. 95.

Les Règlements avec les Autorités militaires Anglaises

Communiqué de la Préfecture :

Afin de permettre aux autorités militaires anglaises de régler dans le plus bref délai les demandes ou réclamations auxquelles peuvent donner lieu les opérations de l'armée alliée en France, MM. les Maires sont priés de réunir, le cas échéant, toute demande accompagnée des reçus des fournisseurs visés par MM. les Officiers anglais et de les faire parvenir, avec toute autre réclamation appuyée par les attestations nécessaires, au *Central Requisition Office Britisch Army Base.*

Pour nos Combattants

La solidarité entre tous les membres de la grande famille française se traduit journellement sous les formes les plus actives et les plus touchantes.

L'empressement patriotique à venir au secours de nos soldats blessés en est notamment un des traits significatifs. Le Havre n'a pas manqué à ce devoir.

Signalons dans cet ordre d'idées, et parmi beaucoup d'autres manifestations généreuses, que les administrateurs délégués et administrateurs de la Compagnie française des Extraits tinctoriaux et tannants, ainsi que le personnel, employés et ouvriers, ont décidé à l'unanimité d'abandonner 3 0/0 de leurs allocations et salaires en faveur de la Société française de secours aux blessés militaires.

Les donateurs ont exprimé le désir que les sommes ainsi versées soient affectées non seulement aux soins à donner aux blessés militaires, mais aussi à l'envoi de lainages aux soldats sur le front des armées.

Exprimons l'espoir que ce geste soit imité par d'autres maisons de notre place et qu'à sa faveur s'étende encore le mouvement d'ardente reconnaissance et d'aide effective qui doit aller vers les braves et héroïques défenseurs de notre cher pays.

Nos blessés et nos morts

Sont en traitement pour blessures de guerre :

Au Havre

M. Lionel Lecoq, lieutenant au 329e, a été blessé par un éclat d'obus, à la bataille de Berry-au-Bac. Il a été amputé du pouce et de l'index de la main droite, à la suite de ses blessures.

A Morlaix

(Hôpital de la rue Gambetta)

36e. — Marais, Minost, Jules Lecourt, Alfred Letellier, Eugène Gravé, Léon Chenel, sergent André Gouteux, Raymond Fleury, Pierre Thierry, Victor Mousse.

119e. Eugène Médion.

129e — Henri Paris, Edmond Alexandre, Charles Lebaréon, Gaston Richeux, Maurice Auvard, Ernest Grandin, Lucien Guéroult.

(Hôpital de la Croix Rouge)

39e. — René Langlois, Louis Thégnier, René Nomenil.

239e. — Eugène Decléenne.

(Hôpital temporaire no 16)

119e. — Raphaël Lancelevée, Germain Martin, caporal Ernest Grasset.

129e. — Marcel Maréchal, Joseph Boyard, René Delacroix, caporal Emile Narbonne.

239e. — Edmond Deligny.

(Hôpital militaire no 34)

39e d'infanterie. — Sergent A. Boissière, caporal R. Delahaie.

129e — E. Magloire, M. Lesaunier, E. Argentin, M. Ede.

A Lesneven

129e d'infanterie. — Jean Pélissier.

A Lisieux

319e d'infanterie.— Armand-Emile Piroul, Victor, Casimir Godfrin, Charles-Anatole-Henri Vivron, caporal Léon Guénel.

A Meudon

239e d'infanterie. — M. le commandant Husband (balle à la tête).

***

M. Rémy Pruvost, caporal d'infanterie, qui avait été instituteur adjoint de Gournay-en-Bray, atteint de plusieurs coups de baïonnette au cou, est mort dans les bras de son camarade le sergent Roucoulet, fils de l'instituteur de Saint-Aubin-le-Cauf. Son frère, M. Etienne Pruvost, professeur d'anglais au collège de Commercy, adjudant, a été tué en Lorraine. Le troisième frère, professeur au collège d'Eu, sous-lieutenant de réserve, a été blessé sur la Marne. Tous trois et un quatrième frère également sous les drapeaux sont fils de M. Pruvost, directeur de l'école d'Offranville.

Société Française de Secours aux Blessés Militaires

Nous recevons la lettre suivante :

Havre, 28 septembre.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Voulez-vous me donner l'hospitalité de vos colonnes pour répondre à certaines questions qui nous sont assez fréquemment posées et pour éclairer nos concitoyens, généreux donateurs ou souscripteurs de notre œuvre de secours aux blessés militaires.

Dans l'esprit de beaucoup d'entre eux, les subventions, versements, quêtes, ne seraient appliquées par notre Comité qu'aux militaires de nos hôpitaux auxiliaires. C'est là une véritable erreur.

Nos Sociétés de la Croix Rouge ont tout naturellement à subvenir, en premier lieu, aux frais de leurs hôpitaux, frais considérables, cela va sans dire, tant au point de vue du matériel qu'à celui de l'entretien pendant toute la guerre.

Or, celle-ci peut se prolonger pendant bien des mois. Il faut donc assurer le budget, dont, pour donner une idée approximative, je me permets de dire qu'il doit aujourd'hui être triple, en ce qui concerne notre propre Comité du Havre, le nombre de lits étant passé de 100 à 367, et les branches sœurs de la Croix-Rouge (Association des Dames Françaises, Union des Femmes de France) ayant doublé les leurs. Mais comptant sur le patriotisme et l'inépuisable générosité de nos concitoyens, nous n'avons pas, en dehors de cette considération primordiale, perdu de vue que nos blessés que nous voulons entourer de tous nos soins et des attentions qui adoucissent leur glorieuse épreuve, ont un nombre plus grand encore de camarades soignés dans nos divers hôpitaux militaires du Havre et tout en sachant l'effort immense fait par l'autorité de la Santé dans des proportions qui dépassaient toute attente, nous n'avons pas hésité à lui offrir notre concours le plus dévoué et le plus large possible. Aussi, des besoins inopinés nous ont été indiqués par les divers médecins et gestionnaires chargés de ces hôpitaux militaires et, tant que comme personnel d'infirmiers et auxiliaires que comme matériel, nous avons eu la joie de faire profiter leurs blessés des ressources que nous avions glanées au Havre et en Angleterre, où de si généreux et amicaux concours nous ont été offerts.

Citerai-je quelques chiffres qui pourront satisfaire la patriotique sollicitude de nos bienfaiteurs.

Par exemple : 75 draps de lit, 878 chemises, 966 serviettes, 258 taies d'oreiller, 400 caleçons, 568 paires de chaussettes, 658 mouchoirs, 175 oreillers avec un nombre considérable d'alèzes, de gilets de flanelle, d'espadrilles, de peignoirs de laine, de coussins, de crachoirs, de bandes de pansement, d'ouate hydrophile, de gants, de débrouillards, de bandes de corps, de gaze, de couvertures, cuvettes, bouteilles de vin, celles-ci grâce à la générosité d'amis français et espagnols. Des tubes de sérum antitétanique.

Je ne mentionnerai que pour mémoire une quantité d'objets donnés aux réfugiés belges et français. La plus grande partie des effets et objets ci-dessus a été confectionnée par notre ouvroir où, depuis le début de la guerre, 80 à 100 dames n'ont pas cessé de travailler.

Nous comptons bien continuer à donner partout dans les mêmes conditions et à y ajouter des lainages pour l'hiver, car nous savons que tous, au Havre, nous y aideront, depuis les plus fortunés jusqu'à l'ouvrier qui sacrifie une partie de sa paie, ainsi que nous en avons la touchante et constante manifestation.

Tous les blessés sont les nôtres et aucun ne manquera de rien, où qu'il soit.

Je m'excuserais de cette longue dissertation, mais vous la croirez vous-même, j'en suis certain, utile pour tous et pour notre œuvre qui n'est pas celle d'un Comité, mais celle de tous les Havrais

Le président de la Commission exécutive.

A. TACONET.

Pour les Familles des Mobilisés

Il est bien des façons de contribuer à assister les familles dont les chefs sont mobilisés ou qui souffrent du chômage.

M. C. Roudy-Perez, propriétaire d'une maison à Graville, a donné à ce propos un exemple qu'il est intéressant de signaler.

Il a fait remise aux locataires qui habitent cette maison, mobilisés ou non, des termes de loyer pendant toute la durée de la guerre. De plus, remise a été faite par lui aux mobilisés du terme précédant la déclaration de guerre, Il fera, en outre, remise à tous du terme qui suivra l'arrêt des hostilités.

Puisse cette dernière promesse devenir bientôt une réalité.

Promotion

M. Daniel Lafon, brigadier au 6e d'artillerie à pied, a été nommé sous-lieutenant le 5 septembre. C'est le troisième fils de notre concitoyen M. le pasteur Jean Lafon.

Comité des Réfugiés

3e Liste

Compagnie des Docks-Entrepôts, 300 fr.

Banque de Mulhouse, 250 fr.

MM. Van der Velde, Thieullent, Masquelier fils et Ce, Courtiers Anglais, D. Ancel et fils, A. Sprunt et Son, Maison Westphalen, Entrepôt Dubuffet, Chantiers Augustin Normand, Bergerault et Cremer, Fernand Eloy, Joseph Danon et Ce, D. Virnot fils, Anonyme, Sauquet et Ce, Marcel Bassot et Ce, chacun 200 fr.

M. le pasteur Bost, quête au service religieux du 6 septembre, 184 fr. 10.

Personnel des Tabacs, 158 fr.

M. et Mme Ch. Ballier, Ed. Tinel, chacun 150 fr.

Bertrand et Ce, 125 fr.

Société Navale de l'Ouest, Société Commerciale d'affrètement et de commission, Langstaff Ehrenberg et Pollak, Léon Duguis et Ce, E. Grosos et fils, Compagnie des Chargeurs Réunis, G bin frères, Eé, Gosselin, Ambaud, Graudury et Grieu, Compagnie Normande de navigation à vapeur, Courtiers du Nord, M. Ysnel, Guillaume Petit, H. Génestal et fils, Trouvay et Cauvin, J. de Coninck, Pfister et Ce, Dufay et Gigandet, A.-f. Scamaroni, Compagnie les Abeilles, Société Westinghouse, Tréfileries du Havre, Crédit Havrais, Hasselmann, chacun 100 fr.

Souscription de la 6e subdivision des ponts et chaussées, 74 fr. 50.

Comité de défense des intérêts généraux du 2e canton, Fierol, Louis Brindeau, G. Gutzwiller, The Cunard, L. Poupel, G.-H. Caillieatte, J. Lelière, E. Shek, Geo Robinson, Aug. Rispal, L. Pézeril, F. Avril, Rousselot, Michel et Ce, L. Ambaud, H. Collet, Sigaudy, Berrizbetia et Candon, J.-E. Luthy, Aug. Bayle et Ce, Compagnie des Raffineries Françaises, C. H. D. Société des Chantiers Humbert, Mme Blot-Lefèvre, Grande Brasserie de l'Ouest, Sard Horréard et Ce, chacun 50 fr.

Employés de la Société Havraise d'Energie Electrique, 45 fr.

Mme Desbordes, P. Guillard, chacun 25 fr.

Lecoq frères, Schlienger et Lemétais, Société Commerciale, Geo. Eloy, de Grandmaison, Corblet et Ce, Lepisy et Ce, Jean et Durel, Compagnie des Docks du Pont Rouge, Docks du canal de Tancarville, E. Macléod, Degeuser, Compagnie du Gaz, Gleize et Hallier, Bossière, Kolbruner, E. Deveaux et Fils, Hauguel frères, A. André et Ce, Anonyme, Lerat aîné, Mme Napp, Hassen, Vaquin et Schweitzer, L. Letellier, Giblain et Quesnel, chacun 20 fr.

Mlle Erken, Mme Garnier, chacune 15 fr.

Louwich, Ducrot, de Montfleury, Mauger, Mlle Martin d'Harfleur, A. Savarin et Ce, J. Deneufville, Ch. Goulon frères, H. Mallon, A. Rousset, J. Kablé, A.-F. Saunier, Anonyme, Caron, chacun 10 fr.

Bernard et Sauver, 5 fr.

Total de la 3e liste, 9,078 fr. 60.

Pour les Réfugiés

On annonce que le service des voyageurs est repris entre Arras et Lens.

Les Bons de la Défense nationale

La souscription aux Bons de la Défense nationale vient d'être ouverte chez tous les comptables de l'Etat. Elle reçoit déjà le meilleur accueil. Il sera délivré des coupures d'un chiffre relativement modique, puisqu'il y a des Bons de 100 francs ; d'autre part, la clientèle du Trésor n'aura à craindre ni attente, ni frais ; il suffit de s'adresser à son percepteur ou à un bureau de poste. Le taux nominal est de 5 0/0, mais, payé par avance, l'intérêt effectif ressort à plus de 5 1/4 0/0. Les Bons ont, en outre, un droit de priorité au regard des futurs emprunts. Ils sont délivrés au choix à un an, six mois ou même trois d'échéance.

Société Havraise de Crédit Immobilier

Beaucoup d'emprunteurs de la Société se sont demandés, au moment de la déclaration de guerre, si les contrats d'assurance souscrits par eux à la Caisse Nationale, et garantissant à leurs héritiers, au cas de mort, la propriété complète de l'immeuble ou de la maison faisant l'objet du prêt, resteraient en vigueur en ce qui concerne les bénéficiaires tués à l'ennemi ou morts des suites de blessures reçues à la guerre.

Le directeur général de la Caisse Nationale des Retraites, pressenti à ce sujet par le directeur de la Société, lui a donné avis par une lettre en date du 12 septembre que *sans paiement d'aucune surprime spéciale, les contrats d'assurance temporaire déjà consentis par la Caisse aux emprunteurs produisent leurs effets en temps de guerre comme en temps de paix.*

Il est sans doute inutile d'insister sur l'intérêt majeur de cette décision de la direction générale et sur la satisfaction qu'éprouveront ceux qui sont exposés aux dangers de la guerre lorsqu'ils sauront que la maison ou le jardin acheté avec leurs économies et payé seulement en partie restera acquis à la veuve ou aux héritiers au cas où le bénéficiaire du contrat serait au nombre des victimes de la guerre.

Nécrologie

Nous avons appris avec un vif regret le décès d'un de nos concitoyens, M. Marcel Lefroid, directeur des importants établissements du *Mérinos.*

Attaché aux services automobiles du 3e corps d'armée, M. Lefroid s'était offert volontairement, avec onze de ses camarades, pour décharger une péniche ayant dans ses cales du carbure de calcium et de l'essence. Tout à coup une explosion se produisit. M. Lefroid et l'un de ses collègues furent précipités dans la Marne. Les dix autres hommes purent se sauver.

Le corps de M. Lefroid fut retrouvé quelques jours plus tard et inhumé à Château-Thierry.

Les Apaches

Nous avons relaté succinctement — la place nous étant très mesurée en ce moment — l'horrible scène de sauvagerie qui s'est déroulée samedi dans le quartier Notre-Dame.

Nous avons dit comment l'un des apaches, André Valery, âgé de 19 ans, demeurant rue Saint-Pierre, 24, avait été déniché alors qu'il s'était réfugié derrière un sommier et des caisses, dans l'un des greniers de l'immeuble situé rue de la Gaffe, 28.

Comme après son arrestation on n'avait trouvé aucune arme sur lui, on avait supposé qu'il avait pu les dissimuler dans le grenier. Une perquisition faite en cet endroit ne donna aucun résultat, mais une découverte intéressante devait être faite lundi matin.

En arrivant pour prendre leur travail dans la buanderie, les lavandières ont en effet découvert un revolver qu'elles se sont empressées de remettre à la police. On suppose que le coupable aura tout d'abord tenté de se dissimuler dans la buanderie, mais que l'endroit ne lui ayant pas paru assez sûr, il se sera tout d'abord débarrassé de son arme, avant de chercher un autre refuge.

L'enquête continue.

Marine

Le transatlantique *France* est sorti le 27 septembre, à trois heures de l'après-midi pour New-York.

A bord se trouvaient 151 voyageurs de première classe, 166 de seconde et 62 de troisième, soit ensemble 379 passagers.

Le steamer français *La-Touraine*, venant de New-York, est attendu mardi 29 septembre, à une heure du matin.

***

La Compagnie Cyprien Fabre vient de prendre une décision patriotique, à laquelle on ne manquera pas d'applaudir. Elle a débaptisé son paquebot *Germania*, de la ligne de Marseille à New York, pour lui donner le nom de *Britannia*. C'est un hommage à nos alliés anglais d'une parfaite opportunité.

Les Inscrits Maritimes

Les inscrits maritimes âgés de moins de 34 ans, utilisables à terre, et ceux qui ont été réformés nos 1 ou 2 au titre des équipages de la flotte, devront être présentés au conseil de revision, en même temps que les réformés de l'armée de terre, sont invités à se faire inscrire au Bureau de la Marine dans le plus bref délai possible.

Avis

Mlle Denis, directrice de l'Ecole primaire de filles rue Emile-Renouf, prévient les familles que la rentrée des classes aura lieu pour ses élèves jeudi prochain 1er octobre, à 8 h. 1/2.

L'Ecole étant transformée provisoirement en hôpital militaire, la réunion générale se fera à l'Ecole maternelle place Marais où Mlle Denis indiquera le local affecté à chaque classe.

Chemins de fer de l'Etat

L'Administration des Chemins de fer de l'Etat a l'honneur de porter à la connaissance du public les dispositions suivantes, prises provisoirement, pour l'acheminement des voyageurs dans les trains express et journaliers sur les lignes de Paris au Havre, Paris à Cherbourg, Paris à Granville, Paris à Brest (section de Sillé-le-Guillaume à Brest), Lison à Lamballe, Rennes à Saint-Malo-Saint Servan.

Les trains express et les trains journaliers étant à places limitées, les voyageurs n'y sont admis que dans la limite des places disponibles et à la condition de s'être fait inscrire 48 heures à l'avance à leur gare de départ pour retenir leurs places ; ces places seront accordées dans l'ordre des demandes, et le chef de gare fera connaître aux voyageurs le train dans lequel ils pourront être admis.

Dans l'intérêt des voyageurs il est particulièrement recommandé de faire enregistrer les bagages le plus longtemps possible à l'avance.

Dans le but de réduire au minimum le nombre des circulations entre Le Mans et Paris, des mesures spéciales sont prises sur la ligne de Brest à Paris (section de Brest à Sillé le-Guillaume) pour l'acheminement des voyageurs de ou pour Versailles et Paris.

OBSÈQUES DE SOLDATS

(Nous prions les Hôpitaux d'indiquer sur les avis d'obsèques qu'ils nous communiquent, le lieu d'origine du soldat, afin que leurs compatriotes habitants ou réfugiés au Havre puissent s'associer à nos concitoyens dans le suprême hommage rendu à ces braves.)

L'inhumation du soldat PHILIPPE (Raoul), 2e classe, au 302e de ligne, né le 22 mai 1886 à La Ferté-Villeneuil (Eure-et-Loir), décédé à l'hôpital militaire no 1, rue Massillon, aura lieu le mardi 29 septembre, à 8 heures du matin.

***

Les obsèques du lieutenant PETIT (Victor), du 2e régiment d'artillerie coloniale, domicilié à Paris, 64, rue Damrémont, auront lieu le mardi 29 courant, à 10 h. 1/2, à l'Hospice Général, rue Gustave-Flaubert, 55 *bis.*

***

Les obsèques du soldat LEVERRIER (Jean-Marie), du 124e régiment d'infanterie, décédé à la suite de ses blessures, auront lieu demain mercredi, à 8 heures, dans la chapelle de l'Hôpital, no 8 (Lycée de Garçons), 2, rue Ancelot.

Bulletin des Sociétés

L'Avenir du Havre. — Les cours de gymnastique et de préparation militaire de la Société l'Avenir du Havre, interrompus pour cause de mobilisation, recommenceront le 1er octobre prochain.

Pour tous renseignements, s'adresser au local, 37, rue Séry.

L'HERMITINE ✚
Antiseptique Energique et Rapide
PRODUIT ÉLECTROLYTIQUE
Acide hypochloreux et Oxygène
RIGOUREUSEMENT NEUTRE
Complètement inoffensive
Ne coagule pas les matières albuminoïdes
INCOMPARABLE POUR LA CHIRURGIE
— En Vente : —
A. PIMARE & Cie *14, Place des Halles-Centrales* LE HAVRE

CHRONIQUE RÉGIONALE

Sanvic

Paiement des Allocations. — Le paiement des allocations de l'Etat sera fait à la perception dans l'ordre suivant :

Du no 1 au no 200, vendredi prochain, de 9 heures à midi.

Du no 201 au no 400, le même jour, de 1 h. 1/2 à 4 heures.

Du no 401 au no 650, samedi prochain, de 9 heures à midi.

Les sommes à toucher s'appliquent à la période du 1er au 28 septembre. Le paiement se fera de 28 en 28 jours ; le prochain versement concernera la période du 29 septembre au 25 octobre.

Les personnes qui toucheront pour la première fois devront prendre leur certificat d'admission à la Mairie, samedi, à 10 heures du matin.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES

Du 28 Septembre. — Paulette DUCOING, rue J.-J. Rousseau, 45 ; André MENUT, rue Saint-Julien, 11 ; Antoinette TRAVERT, rue Bayard, 9 ; Yves BERTHEUIL, boulevard Maritime, 60 ; Yvonne LE LAY, rue Saint-Julien, 9 ; Geneviève COFFINET, rue Victor-Hugo, 69 ; Henri QUÉMÉNER, rue Dauphine, 21 ; Georges LEFEBVRE, rue d'Estimauville, 8 ; Roger TERRAIN, quai Lamblardie, 28 ; Fernande ANQUETIL, rue d'Alma, 25 ; Jean BOULANGER, rue Lesueur, 34 ; Louis FAUVEL, rue Casimir-Delavigne, 17 ; Albert CHEVALIER, rue François-Mazeline, 92 ; Robert MANDVILLE, rue Michelet, 68 ; René BAZEILLE, rue de Zurich, 12 ; André FRÉRET, boulevard Amiral-Mouchez, 175.

Le plus Grand Choix
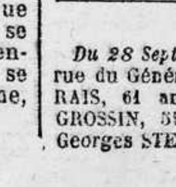
TISSANDIER
3, Bd de Strasbourg (tél. 95)
VOITURES dep. 35 fr.
Bicyclettes "Touriste" *entièrement équipées à* 165f

DÉCÈS

Du 28 Septembre. — Renée BERTHELOT, 9 mois, rue du Général Faidherbe, 24 ; Auguste DESMARAIS, 61 ans, ajusteur, à Graville ; Dominique GROSSIN, 54 ans, sans profession, à l'Hospice ; Georges STEIN, 2 mois 1/2, boulevard Amiral-Mouchez, 173 ; Yvonne LEGAC, 15 ans, sans profession, boulevard de Graville, 147 ; Estelle HUE, 1 mois 1/2, rue d'Estimauville, 37 *bis* ; Paulette SCANVION, 4 mois, rue du Dock, 94 ; Elise LE NORMAND, veuve CREVEL, 50 ans, sans profession, rue Duguay-Trouin, 9 ; Marie MAZEVET, 15 mois, rue Viviers, 9 ; Raoul PHILIPPE, 28 ans, soldat au 302e d'infanterie, Hôpital militaire no 1 ; Jean SOSAYA, 35 ans, soldat au 112e d'infanterie, Hôpital militaire no 8 ; Jean LEVERRIER, 31 ans, soldat au 124e d'infanterie, Hôpital militaire no 8 ; Henrich BRAAS, 30 ans, soldat allemand, Hospice.

Spécialité de Deuil
A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers
Deuil complet en 12 heures
Sur demande, une personne initiée au deuil porte à choisir à domicile
TÉLÉPHONE 93

BIJOUX DEUIL
LELEU, 40, rue Voltaire, Télép. 11.04

Nous avons la douleur de vous faire part de la perte cruelle que nous venons de faire en la personne de

Monsieur Marcel LEFROID

Soldat de 1re classe des Services automobiles du 3e Corps d'armée

mort le 15 septembre 1914, à Château-Thierry, en service commandé, âgé de 36 ans.

L'inhumation a eu lieu le 24 septembre, au cimetière de Château-Thierry, et un service religieux a été célébré le même jour en la chapelle de l'hôpital de Château-Thierry.

De la part de :

Mme Marcel LEFROID, son Epouse ;
Messieurs Georges et Paul LEFROID, ses Fils ;
Mlles Denise et Madeleine LEFROID, ses Filles ;
Mme Paul LEFROID, sa Mère ;
Mme Gustave MORIN, sa Belle-Mère ;
M. et Mme ED. GIGNON, née LEFROID, et leurs Enfants ;
M. et Mme Paul LEFROID et leur Fils ;
M. et Mme Emile LEFROID et leurs Enfants ;
M. et Mme Robert LEFROID et leur Fils ;
M. et Mme Robert VENÈQUE, née LEFROID, et leur Fils ;
MM. René et Henri LEFROID ;
M. et Mme Félix RICHER, née MORIN, et leurs Enfants ;
MM. Maurice et Pierre MORIN ;
Mlles Marguerite et Hélène MORIN,
Ses Frères, Sœurs, Beaux Frères, Belles-Sœurs, Neveux et Nièces ;
Mme veuve FERET ;
Mme Pierre LEFROID ;
Mme Ernest BRIET,
Mme veuve ESCARGUEIL ;
Ses Tantes ;
Mlle Pauline LEFROID, sa Cousine ;
Les Familles SACQUEPÉE, FÉRET, DUFLOS, TAVERNIER, BOULAIN, LEFORT, MARECHAL, BRIET, BEAUMONT, LESNARD, GIGNON, DECAYEUX DETAILLE, LESUEUR, PAPLORÉ, CODARD RICHER MORIN, COUTURIER, WITTORSKI, MAHÉO, LEDEL, DARNAULT, DIEMER, FRÈGE, AEDY,
M. Jules de BRÉMAND ;
Le Personnel des Magasins « Aux Mérinos » ;
Le Conseil d'Administration de l'Union Economique,

Une messe pour le repos de l'âme du défunt sera célébrée en l'église Notre-Dame le vendredi 2 octobre, à 9 heures du matin.

PRIEZ DIEU POUR LUI.

En raison des événements actuels, il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tiendra lieu.

M. et Mme BERTHELOT ; Mlle Alice BERTHELOT ; M. et Mme END ; Mme DERTHELOT ; Mme Veuve DONVAL ; MM. Pierre et Yves LE BOZEC ; Mlle Jeanne LE BOZEC ; Mlles Marianne et Alexandrine DONVAL ; Mlle Renée DONVAL ; les Familles BERTHELOT, END, DONVAL, LE BOZEC ; et les Amis,

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Renée BERTHELOT

leur fille, sœur, petite-fille, arrière-petite-fille, nièce, cousine, parente et amie, décédée le 27 septembre 1914, à 1 heure du matin, dans son neuvième mois.

Et vous prient d'assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu le mardi 29 courant, à 1 h. 1/2 du soir, en l'église Saint-François, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, rue du Général-Faidherbe, 24.

Le présent avis tiendra lieu de lettre d'invitation.

Vous êtes prié de bien vouloir assister aux convoi, service et inhumation de

Madame Veuve VASSELIN

décédée le 27 septembre 1914, à l'âge de 71 ans, munie des sacrements de l'Eglise

Qui auront lieu le mardi 29 courant, à 4 heures du soir, en l'église Sainte-Cécile, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 27, rue de la Volonté, Graville-Sainte-Honorine.

Priez Dieu pour le repos de son Ame !

De la part de :

M. et Mme Ch. VAN HOORDE ; M. et Mme G. TÉTREL ; M. et Mme Em. PENELLE ; M. et Mme Eug PENELLE ; M. Louis PENELLE ; Mlle Cl. TÉTREL ; M. H. VAN HOORDE ; M. et Mme F. VAN HOORDE ; Mlle Bl. VAN HOORDE et les Amis, ses neveux, nièces et amis.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

Les Médaillés militaires sont priés d'assister aux obsèques de leur camarade

Le Lieutenant PETIT

du 2e régiment d'artillerie colonial, médaillé militaire,

décédé à l'Hôpital militaire (Hospice Général), le 24 septembre courant.

Réunion à l'Hôpital militaire, aujourd'hui 29 septembre, à 10 heures 1/2 du matin.

Le président, C. DERMONCOURT.

(2151)

Société de Secours Mutuels du Quartier Sainte-Marie

La Société a l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'elle vient de faire en la personne de

Monsieur Auguste DEMARAIS

Membre de la Société

Et vous prie d'assister aux convoi, service et inhumation de ce camarade, qui auront lieu demain mercredi 30 septembre, à 3 h. 45 du soir.

On se réunira au Nouvel Hôpital, rue de Condé.

Le président, J. GARDYE.

Mort au Champ d'Honneur

M. et Mme F. MATGÉ, ses père et mère ;
M. Robert MATGÉ, son frère ;
M. SARRAGOUSSE, son grand-père ;
M. et Mme Léopold MATGÉ, ses oncle et tante ;
M. Maurice MATGÉ, son cousin,

Ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Julien-Henri MATGÉ

Soldat au 8me Régiment d'Infanterie

tué à l'ennemi, à Dinant, le 15 août 1914, à l'âge de 23 ans.

Une messe, pour le repos de son âme sera dite le mercredi 30 septembre, à 8 heures du matin, en l'église Saint-Michel.

7 (2140z)

H. DESPLANCHE
26, Rue Casimir-Périer, 26 (derrière la Banque de France)
LE HAVRE
FABRIQUE DE COURONNES FUNÉRAIRES
La plus importante de la Région
PERLES - CELLULOID - MÉTAL - IMMORTELLES, ETC., ETC.
La Maison n'a pas de Succursale
Mai—31o (2134)

Mort au Champ d'Honneur

M. et Mme HUNAULT et leurs Enfants ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur neveu,

Monsieur Marcel-Louis CHAPELLE

décédé à l'âge de 21 ans, des suites de ses blessures à Romilly-sur-Seine, où il est inhumé.

Une messe sera dite pour le repos de son âme le mercredi 30 courant, à 8 heures du matin, en l'église Sainte-Anne. (2155z)

Mme J. Henri POINSOT, la famille et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Monsieur Henri POINSOT

Employé de la Maison J.-M. Currie et Ce (Hangar O)

Mme Ange GAUTIER, M. et Mme FLEURY, née GAUTIER, M. Paul GAUTIER, M. René GAUTIER, M. et Mme Raymond CHERVEL née GAUTIER et leur Fille, M. André GAUTIER, M. Ange GAUTIER, M. et Mme Jean GAUTIER et leurs Enfants ; les familles COQUELIN, LUCAS, DUQUET, HAUCHECORNE, BENARD remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Monsieur Ange GAUTIER

Mlle Marie ROGER ;
Mlle Alexandrine LEBRUMAND ;
M. A.-G. ROGER et Mlle M. ROGER ;
M. et Mme A. ROGER et leurs Enfants ;
Mme veuve SAFFRAY, née ROGER, et ses Enfants ;
Mme veuve OLLIER, née ROGER, M. et Mme OLLIER et leurs Enfants ;
M. l'abbé F. ALEXANDRE, pro curé, et le Clergé de la paroisse Saint-Joseph du Havre ;
MM. les Membres du Conseil paroissial ;
M. l'Archiprêtre et les Prêtres du doyenné de Notre-Dame du Havre ;
M. l'Abbé AGASSE, chanoine honoraire, chapelain de La Fontaine, et M. l'abbé MARAIS, vicaire à Saint-Vivien de Rouen,

Remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques religieuses de

Messire Léon-Ernest ROGER

Chanoine honoraire
Curé-Fondateur de la Paroisse Saint-Joseph du Havre

Les Familles MARAIS, CHOPART, LEMARCHAND, HUREAU, CONARD et les Amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Roger-Pierre MARAIS

(3139z)

Compagnie Normande de Navigation à Vapeur

Sept.-Oct.	HAVRE			HONFLEUR		
Mardi..... 29	7 45	16 30	— —	8 30	17 45	— —
Mercredi.. 30	8 »	17 15	— —	9 45	18 30	— —
Jeudi...... 1	8 »	17 45	— —	10 15	18 45	— —

Sept.-Oct.	HAVRE			TROUVILLE		
Mardi..... 29	*8 »	16 20	— —	*9 45	17 30	— —
Mercredi.. 30	8 »	*16 20	— —	9 15	*17 30	— —
Jeudi..... 1	8 »	*15 30	— —	9 30	*16 45	— —

Sept.-Oct.	HAVRE			CAEN		
Mardi.. .. 29	14 30	— —	— —	14 30	— —	— —
Mercredi.. 30	6 »	— —	— —	6 30	— —	— —
Jeudi..... 1	6 30	— —	— —	6 45	— —	— —

En cas de mauvais temps les départs peuvent être supprimés.

NOUVELLES MARITIMES

Le st. fr. *Amiral-Jauréguiberry*, all. du Havre au Brésil et la Plata est arr. à Bordeaux le 25 sept. et a suivi le 27 à 23 h.

Le st. fr. *Martinique*, est parti de Bordeaux le 25 sept. pour la Corogne.

Le st. fr. *Dupleix*, ven. de Cardiff, est arr. à Brest le 27 sept.

Le st. fr. *Caravellas*. est parti de La Rochelle le 27 sept. à 9 h. pour Brest.

Le st. fr. *Maroni*, all. de la Pointe-à-Pitre au Havre, est arr. à Bordeaux le 27 sept. à minuit.

Le st. fr. *Espagne*, all. du Havre à New-York, est passé à Fire-Island le 26 sept.

Le st. fr. *Amiral Troude*, all. du Havre au Brésil et la Plata, est reparti de Dakar le 26 sept.

Le st. fr. *Amiral-Charner*, ven. du Havre est arr. à Grand Bassam le 26 sept.

Le st. fr. *Amiral-de-Kersaint*, all. de la Plata et du Brésil au Havre et Dunkerque, est reparti de Ténériffe le 25 sept.

Marégraphe du 29 Septembre

PLEINE MER	5 h. 50	—	Hauteur	6 » 25
	18 h. 27	—	»	6 » 60
BASSE MER	0 h. 42	—	»	2 » 85
	13 h. 4	—	»	2 » 90

Lever du Soleil..	5 h. 57	P.L.	4 oct.	à 6 h. 8
Couc. du Soleil..	17 h. 44	D.Q.	12 —	à 6 h. 42
Lev. de la Lune..	16 h. 11	N.L.	19 —	à 6 h. 43
Cou. de la Lune..	0 h. 18	P.Q.	26 —	à 12 h. 42

Port du Havre

Sept.	Navires Entrés	ven. de
27	st. fr. *Ville-de-Dijon*, Rousselet	Londres
—	st. ang. *Curran*, Boille	Newport
—	st. ang. *Normannia*, Kernan (et non *Lydia*)	Southampton
—	st. ang. *Hector*, Iakeou	Rouen
—	st. fr. *Gazelle*, Abraham	Caen
—	st. fr. *St-André*, Récher	Fécamp
—	st. fr. *Deauville*, Huon	Trouville
28	st. fr. *Ville-de-Marseille*	Réunion, etc.
—	st. holl. *Ary-Scheffer*, Smith	Rotterdam
—	st. fr. *Sainte-Adresse*, Crespin	Barry
—	st. fr. *B. F.*, Gadoré	Cherbourg
—	sloop fr. *Sabine*, Lacroix	Caen
	Par le Canal de Tancarville	
27	ch. fr. *Soudan*	Rouen
—	ch. fr. *Horace*	Rouen
	Sur Rade	
23	st. holl. *Gramsbergen*	Bombay

Sept.	Navires Sortis	all. à
27	st. ang. *Wearwood*, Spooner	Cardiff
—	st. fr. *Margaux*, Kerrien	Bordeaux
28	sloop fr. *Ste-Léonie*, Guillou	Trouville
28	st. ang. *Alacrity*, Bie	Blyth
	Par le Canal de Tancarville	
27	ch. fr. *Norwégien*	Rouen
—	ch. fr. *Ulysse*	Rouen
—	ch. fr. *Paquebot-18*	Rouen

AVIS DIVERS

COMPTOIRS NORMANDS
RENTRÉE DES CLASSES
La Société Anonyme des Comptoirs Normands informe sa nombreuse clientèle qu'elle met en vente, dans ses succursales, à des prix défiant toute concurrence, des Sarraux et Caoutchoucs pour enfants.
Visiter notre magasin de primes au Havre, boulevard de Strasbourg, 71. 29.30 (2156)

AVIS
Les Commerçants ayant en magasin ou pouvant se procurer des **Gants, Chaussettes, Vêtements et Couvertures de laine** pour la troupe, sont priés de s'adresser d'urgence à la **Sous-Intendance Militaire, rue** de Phalsbourg, 55. (2147)

PERDU du Rond-Point à la rue Casimir-Delavigne : un **Portefeuille** contenant papiers de famille et valeurs. (Opposition est faite sur les valeurs.)
Le rapporter au bureau du journal. — Récompense. (2150z)

PERDU samedi soir, vers 10 heures, **un trousseau de 6 clefs dont une de coffre fort,** du 35 de la rue Fontenelle à la rue de Saint-Quentin, par la place de l'Hôtel-de Ville.
Le rapporter au bureau du journal. *Récompense.* 29.30

ON DEMANDE
UN GARÇON COIFFEUR
S'adresser au bureau du journal. (2154z)

ON DEMANDE
de très bonnes
OUVRIÈRES APPRÊTEUSES MODISTES
Aux « Magasins de la Pensée » (2160)

ON DEMANDE
DOUZE OUVRIÈRES TAILLEURS
Quatre Petites Mains (Pressé)
ELIEZER, 31, quai Videcoq, au premier. 29.30 (2162z)

ON DEMANDE une BONNE de 35 à 40 ans, pour la cuisine et le ménage.
Bonnes références. — S'adresser 23, rue de Frileuse, à Graville. (2158z)

Pour Restaurant
ON DEMANDE UNE FEMME de 25 à 35 ans, connaissant un peu la cuisine et aider au service.
BLAVAT, boulevard de Graville, no 130. Pont 6. (2157z)

ON DEMANDE une Bonne à tout faire *Munie de bonnes références*
Prendre l'adresse chez M. FAUVEL, 97, cours de la République. — Pressé. (2145z)

ON DEMANDE Une Petite Bonne de 14 à 15 ans présentée par ses parents
S'adresser Epicerie, 15, rue Anfray. (2142z)

JEUNE FILLE très sérieuse, 30 ans demande **MÉNAGE** ou **JOURNÉES** dans maison bourgeoise.
Prendre l'adresse au bureau du journal (2141z)

ON DEMANDE une Bonne à tout faire sachant bien cuisiner, ou *Cuisinière faisant ménage.*
Excellentes références exigées.
Adresse au journal, aux initiales C. H. D. 27.29.1.4 (2105)

Mademoiselle NAVIEL
professeur de solfège et piano, 1, rue d'Après-Mannevillette, informe les Familles qu'elle reprendra le cours de ses Leçons le *JEUDI 1er OCTOBRE.* (2149z)

POMMES A CIDRE
Premiers Crus de la Vallée d'Auge
Premières saines, mûres à livrer de suite
S'adresser à Robert DUBOSQ, rue Gambetta, Sanvic. (2163z)

Je désire Louer ou Acheter
PETITE MAISON 4 pièces, Havre ou banlieue, libre fin novembre ou décembre.
Ecrire bureau du journal : S. R. (2148z)

ON DÉSIRE LOUER DE SUITE
PETIT PAVILLON confortablement meublé, composé de six à sept pièces, avec jardin.
Adresser offres avec renseignements et conditions, bureau du journal, initiales F. X. H. Pressé. (2146z)

AVANCES *et achat de titres cotés.* Arg. de suite Ecr. **Dublin,** 28, rue Meslay, Paris. »—29s 2059)

LOCATION
DE
LITS COMPLETS
pour Hôpitaux militaires
PRIX SPÉCIAUX TRÈS RÉDUITS
Pour la durée de la GUERRE
8, rue Jules-Lecesne, 8
près l'Hôtel de Ville
et 32, rue de Normandie, 32
(2143z)

PENSIONNAT
de GARÇONS
32, Bd François-Ier
HAVRE
15.18.22.25.29s 2.4.6 (1892)

HAVRE
Imprimerie du journal *Le Havre*
35, rue Fontenelle.

Administrateur-Délégué-Gérant : O. RANDOLET

Imprimé sur machines rotatives de la Maison DERRIEY (4, 6 et 8 pages)

Vu par Nous, Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation de la signature O. RANDOLET, ci-contre apposée